

Mesure active

Nom du programme	Animation Secteurs.
Genre de programme	Programme d'utilité communautaire (PUC).
Personnes admises	<ul style="list-style-type: none">• Demandeurs d'asile (RA/AP)• Personnes à l'aide d'urgence
Nombre de places	16
Intégration dans le programme possible	A chaque début de mois.
Pré-requis et profil demandés	<ul style="list-style-type: none">• Pouvoir communiquer en français de façon aisée (B1 à l'oral). Avoir des connaissances de base en informatique• Etre disposé à participer à des cours de formation théorique utiles à l'activité• Etre apte à se positionner en tant que relais entre l'institution, la société d'accueil et la collectivité des RA/AP• Faire preuve d'ouverture d'esprit, de sens de la collaboration et d'autonomie, de dynamisme ; avoir le sens des responsabilités et faire preuve d'autorité
Organisation de l'activité	<p>Les participants sont intégrés dans le programme pour une durée de 3 mois renouvelable 3 fois.</p> <p>Ils sont appelés à intervenir en tant qu'animateurs de différentes activités de groupe s'adressant à divers publics. Ils accueillent et renseignent les usagers et effectuent des tâches administratives liées au programme. Ils assurent la propreté et le rangement des locaux et sont garants de l'horaire.</p> <p>Ils peuvent intervenir notamment dans le cadre d'activités de loisirs, dans la tenue de vestiaires, la gestion de salles de loisirs, de ludothèques ou d'espaces de rencontre, ou encore dans la distribution de denrées alimentaires.</p> <p>Ils reçoivent en outre une formation d'une durée de 20 heures abordant leur rôle d'animateurs communautaires donnée par différents intervenants du domaine socioéducatif. Des débriefings ont lieu régulièrement sur les sites concernés.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Valoriser ou acquérir les compétences nécessaires à l'activité et pouvant être transférées ultérieurement dans un autre contexte• En faire bénéficier la communauté des RA/AP• Améliorer son employabilité
Contenus de la formation	<ul style="list-style-type: none">• Le cadre légal de la migration et de l'intégration en Suisse.• Le rôle, le statut et la fonction du médiateur communautaire, ainsi que les notions de base en matière d'interculturalité.
Evaluation	<p>En fin de session, bilan en groupe puis sous forme d'entretien individuel pour évaluer les acquis. Une attestation finale est délivrée commentant les tâches et leur réalisation.</p>
Lieu et horaire de l'activité	<ul style="list-style-type: none">• Selon programmation• 2 demi-journées par semaine peuvent être consacrées à de la formation avec des horaires variables (informatique, français, prévention...).
Indemnisation	La participation au programme est indemnisée à raison de Fr. 300 mensuels. Les frais de déplacements supplémentaires sont pris en charge par l'EVAM.

